



COMMUNE
DE

Saint-Christophe-du-Ligneron

85670

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,
Lundi 14 Septembre 2020 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Florent DELCLOS, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Marie-France LANOË, Florent JOURDAN, Sabrina LAURENTIN, Erwan MAILLOT, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

Absentes et excusées : Mmes Brigitte CHAUSSIVERT et Élixa GIRAUDEAU.

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie LABOUR.

Les comptes-rendus des réunions du 6 et 10 Juillet 2020 sont approuvés.

↳ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'ajout du point suivant :**

- Challans Gois Communauté - Comptes-rendus du Conseil Communautaire du 16 et 30 Juillet 2020

↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

➤ CLETC - Désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Le Conseil Municipal **désigne, à l'unanimité, les membres de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges**, comme suit :

Membre titulaire : M. Thierry RICHARDEAU

Membre suppléant : M. Cyril CONTESSE

➤ Comptes-rendus du Conseil Communautaire

Monsieur le Maire et Madame Carine MIGNÉ donnent lecture des deux comptes-rendus du Conseil Communautaire du 16 Juillet 2020 notamment l'élections du président, des vice-présidences et du 30 Juillet 2020 pour la mise en place des différentes commissions.

↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

➤ Square Paul Barillon - Numérotation

Suite à une division de parcelles Square Paul Barillon, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer un nouveau numéro**, comme suit : **2 bis Square Paul Barillon.**

➤ **Lotissement privé « Le Clos du Reinet » - Numérotation**

Suite à la création d'un lotissement privé « Le Clos du Reinet » Route de La Garnache, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer le nom et les numéros de parcelles, comme suit : 1 à 5 Square du Reinet.**

➤ **SYDEV - Convention d'autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité pour la parcelle ZH n° 130 au lieu-dit « La Cailletière »**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de passer une convention avec le SYDEV pour la parcelle cadastrée section ZH n° 130 au lieu-dit « La Cailletière » concernant le passage et l'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité.**

➤ **ZAC Multisites Centre 1^{ère} phase - Décisions modificatives**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'inscrire des crédits supplémentaires par décisions modificatives, comme suit :**

♦ **Acquisition terrain PADIOLLEAU pour les frais d'acte rectificatif :**

Section de Fonctionnement

- en dépenses, au compte 6227 : 625,37 €

- en recettes, au compte 7015 : 625,37 €

♦ **Aménagement des espaces communs - tranche optionnelle :**

Section d'Investissement

- en dépenses, au compte 2315 : 124 394,28 €

- en recettes, au compte 1641 : 124 394,28 €

➤ **Conseil Départemental de la Vendée - Échange de parcelles suite à 2x2 voies RD 948**

Il est rappelé que l'une des parcelles acquises permettra la liaison de la Rue de la Rochelle à la Rue du Rocher au niveau de l'actuelle Poste.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, la promesse d'échange de parcelles avec le Conseil Départemental de la Vendée, concernant la 2x2 voies de la RD 948, comme suit :**

- la Commune cède au Département : YN n° 209, 186 et 123, YH n° 23, 43 et 41, ZH n° 394, 396, 398, 400 et 402,

- le Département cède à la Commune : AB n° 258, 259, 551 et 554

➤ **Acquisition de terrains au lieu-dit « Le Quarteron »**

Après accord des propriétaires, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition de deux parcelles, cadastrées section ZD n° 55 et n° 56 au lieu-dit « Le Quarteron », aux Consorts JARNY-DUPÉ, au prix de 6,00 € le m².**

➤ **Travaux de Voirie 2020-2022 - Choix de l'entreprise**

Au vu de l'analyse des offres faite par le Cabinet AMEAS de Challans, Maître d'œuvre, concernant le marché à bons de commande sur 3 ans, pour un coût total de travaux de 80 000,00 € HT à 150 000,00 € HT, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, l'offre de l'Entreprise BODIN TP de Challans, la mieux disante, pour un montant total des travaux de 82 396,99 € HT, pour l'année 2020.**

➤ **Création d'une canalisation d'Assainissement Eaux Usées - Rue des Mimosas, Chemins de la Petite Piétière et des Essards**

Au vu de l'analyse des offres faite par le Cabinet AMEAS de Challans, Maître d'œuvre, concernant le marché à procédure adaptée pour ces travaux, pour un coût total de travaux de 333 731,40 € HT, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, les offres suivantes :**

- **Entreprise SOCOVA TP de Commequiers, la mieux disante, concernant le lot 1 - Création d'une canalisation d'eaux usées, pour un montant total des travaux de 329 594,80 € HT (y compris la variante),**

- **Cabinet SPI2C de Carquefou (44), la mieux disante, concernant le lot n° 2 - Contrôle des réseaux réalisés, pour un montant de 3 603,60 € HT.**

➤ **SYDEV - Éclairage public Rue des Mimosas**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, l'estimation financière présentée par le SYDEV de La Roche sur Yon concernant les travaux d'éclairage public Rue des Mimosas (entre la Rue du Fleureau et la Rue Grignon de Montfort) qui représente un coût de travaux de 87 546,00 € HT soit une participation restant à la charge de la commune d'un montant de 35 737,00 €.**

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

➤ **Espace « Culture & Vous » - Bail professionnel**

Dans le cadre de la création de l'Espace « Culture & Vous », le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un bail professionnel avec Madame Laëticia PLESSIS, domiciliée 10 Impasse des Violettes à Froidfond (85300), pour une durée de 6 ans, concernant la location d'un local à l'Espace « Culture & Vous », d'une superficie de 19,04 m², pour enseigner l'anglais, pour un loyer mensuel de 50 € charges comprises, à compter du 1^{er} Octobre 2020.**

➤ **Espace Santé Le Clos de l'Ermitage**

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 2 Mars 2020, a décidé l'acquisition du 3^{ème} commerce de Vendée Habitat de La Roche sur Yon, situé Rue de l'Ermitage à St Christophe du Ligneron, pour la création d'un Espace Santé regroupant deux bureaux, salle d'attente et wc.

Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint en charge du dossier, rappelle les contacts qui ont été réalisés auprès de plusieurs professionnels de santé (médicaux et paramédicaux) et de service à la personne. Il nous informe qu'à ce jour, Madame Cécile QUAIREAU, infirmière libérale, est intéressée par l'un des bureaux, celui côté rue piétonne.

Monsieur Olivier QUAIREAU ne participe ni au débat ni au vote en raison d'un risque de conflits d'intérêts.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un bail professionnel avec Madame Cécile QUAIREAU, domiciliée au lieu-dit « Les Péaudries » à St Christophe du Ligneron (85670), pour une durée de 6 ans, concernant la location du bureau n° 2 de l'Espace Santé, d'une superficie de 16,9 m², avec salle d'attente et sanitaires partagés, pour un loyer mensuel de 300 € charges comprises, à compter de la date d'entrée dans le local.**

↳ **ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

➤ **Convention entre l'École privée « Sainte Marie », l'OGEC et le Comité de Cantine**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le renouvellement de la convention concernant la prise en charge par deux employés communaux de la surveillance des enfants sur la cour de récréation de l'école privée, de 12 h 15 à 12 h 40, pour l'année scolaire 2020/2021.**

➤ **Convention entre l'École privée « Sainte Marie », l'OGEC et l'Accueil périscolaire « Les Loustics »**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le renouvellement de cette convention concernant la prise en charge par les animateurs de l'Accueil périscolaire « Les Loustics » de la surveillance des enfants sur la cour de récréation de l'école privée, de 16 h 40 à 16 h 50, pour l'année scolaire 2020/2021.**

➤ **Comité de gestion du Restaurant scolaire - Subvention exceptionnelle**

Suite à une demande du Comité de gestion du Restaurant scolaire pour des raisons de difficultés financières et vu l'exposé de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe Vie Scolaire, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 6 000,00 €.**

➤ **Espace Jeunes « Ado'Space » - Règlement intérieur**

Après lecture de Madame Émilie BOCQUIER, le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le règlement intérieur de l'Espace Jeunes, tel qu'il est présenté.**

↳ VIE MUNICIPALE

↳ Espace Culture & Vous - Dénomination des salles

Après présentation de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe, sur 4 propositions, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de dénommer les salles de l'Espace Culture & Vous**, comme suit :

- salle du CLEPHE : **Salle de la Chèvre Pendue**,
- salle de motricité : **Salle de l'Harmonie**,
- grande salle de réunion : **Salle Retrouve & Vous**,
- petite salle de réunion : **Salle du Liger**,
- modulaire de réunion : **Le Préfou**,
- salle petite enfance : **Salle Arc en Ciel**.

↳ PERSONNEL COMMUNAL

↳ Adjoint d'Animation - Modification temps de travail

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, à compter du 1^{er} Octobre 2020, de créer un poste d'Adjoint d'Animation, à temps non complet : 33 heures**, pour les besoins des services Accueil périscolaire et Centre de loisirs « Les Loustics » et Foyer de Jeunes « Ado'Space » et **de supprimer un poste d'Adjoint d'Animation, à temps non complet : 30 heures**.

↳ DIVERS

↳ Préfecture de la Vendée - Convention pour la transmission électronique des actes

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention avec la Préfecture de la Vendée concernant la transmission électronique des actes, d'une durée d'un an, reconduite d'année en année, par reconduction tacite**.

↳ Préfecture de la Vendée - Procès-verbal et avis du Commissaire Enquêteur pour l'enquête parcellaire relative à l'Aménagement de la RD 948, axe Challans/Aizenay

Vu le procès-verbal et l'avis du Commissaire Enquêteur, Monsieur Jean-Claude BIRON nous fait part d'un avis favorable à cette enquête parcellaire.

↳ Sous-Préfecture - Demande de subventions

Dans le cadre d'un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet à la Préfecture, en présence de Monsieur le Maire, Madame Emilie BOCQUIER et lui-même, Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint aux Finances, nous fait part de deux demandes de subventions faites auprès de la Sous-Préfecture dans le cadre du DSIL 2020 :

- Création d'une canalisation d'assainissement d'eaux usées - Rue des Mimosas
- Acquisition 3^{ème} local ZAC

↳ Base d'Adressage Locale

Monsieur Jean-Claude BIRON explique à l'Assemblée que la BAL a pour but de répertorier les numéros de chaque habitation sur la commune afin de permettre aux différents organismes (gendarmerie, pompiers, livreurs, etc....) d'avoir accès à la même base de données et surtout de permettre des interventions sans erreur et donc au plus vite.

↳ Réserve foncière

En vue de constituer une réserve foncière pouvant présenter un intérêt dans le cadre de la réalisation de la ZAC Nord, d'une solution au stationnement des « Puces » et de faciliter la création d'un contournement du pôle scolaire, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée d'acquérir des parcelles agricoles sur la commune, cadastrées section ZD n° 26, 27, 28 et 29 au lieu-dit « Le Mimosa », d'une superficie de 4 ha 33 a 60 ca. Le Conseil Municipal émet un avis favorable et demande la poursuite de ce dossier.

➤ **Forum des associations, Livret Citoyen et Nouveaux arrivants**

Monsieur le Maire, Mesdames Émilie BOCQUIER et Claudine CHARRIER nous font part de ces événements qui ont eu lieu le 12 Septembre dernier.

☞ Livret citoyen : il a été remis à 6 jeunes nouveaux adultes avec lesquels un échange a permis d'énoncer leurs nouveaux droits et devoirs et en particulier celui du vote,

☞ Nouveaux arrivants : moins nombreux que d'habitude, cette rencontre a permis de mieux connaître leurs motivations et d'échanger avec les 10 élus présents,

☞ Forum des associations : elles ont pu répondre à l'attente des Ligneronnais et faire découvrir leurs spécificités

➤ **La Cautuère : Centre d'Éducation à l'Environnement - sentier botanique**

Monsieur le Maire rappelle le projet de « Centre d'Éducation à l'Environnement » sur le site de la Cautuère, ancienne carrière aujourd'hui réserve d'eau exploitée par Vendée Eau.

Notre projet a retenu toute l'attention de Vendée Eau, tant par la biodiversité qui l'entoure que par le bâti propice à l'accueil de groupements ont pu s'y dérouler depuis quelques années en lien avec la culture et l'environnement.

Un groupe de travail et de réflexion avec différents partenaires va être constitué afin de définir les animations possibles.

Ce lieu peut présenter à l'avenir un véritable enjeu en terme de tourisme éco-responsable pour notre commune et pour le territoire du Nord-Ouest Vendée.

Dans cette perspective, Monsieur Auguste GUILLET nous fait part du projet de sentier botanique élaboré par Vendée Eau. D'une longueur de 3,5 km autour du plan d'eau, il permet de découvrir la faune et la flore, dont une espèce rare en provenance d'Australie, selon plusieurs botanistes (une plante *Centipeda Cunninghamii* ou Viel Homme). Le parcours est jalonné de points de vue, de mares pédagogiques, de bancs, de totems, de jeux d'énigmes et de flashcodes sur les panneaux.

Ce projet s'inscrit parfaitement dans l'esprit que nous voulons donner à ce site.

Lors de la visite, Monsieur le Maire et Monsieur Auguste GUILLET ont suggéré qu'une partie du parcours puisse longer le Ligneron, coulant juste au bas du plan d'eau.

Un groupe de travail municipal, en plus de Monsieur le Maire et Monsieur Auguste GUILLET, est constitué.

➤ **Projet Éco-pâturages**

Monsieur le Maire et Monsieur Auguste GUILLET nous fait part d'un projet d'éco-pâturage avec la Société ECO-BROUTON de Morlaix (29), mené avec l'EHPAD de notre commune.

L'intérêt sur le plan environnemental et pédagogique est souligné. Le coût de cette opération sera atténué par les économies réalisées (main d'œuvre, consommables, ...) évaluées à environ 50 %. Après réflexion, il est décidé de lancer l'expérimentation sur les sites ne demandant pas ou peu d'aménagement (clôtures principalement). Le budget est estimé à environ 2 000 €. Il est précisé que l'alimentation et les soins apportés aux animaux (moutons, chèvres, canars) sont de la responsabilité du prestataire.

➤ **Spectacle du 3 Octobre 2020**

Madame Carine MIGNÉ nous fait part d'un concert tzigane du groupe Duo « Ladislava » qui aura lieu à la salle polyvalente « Jacqueline AURIOL », à 20 heures.

➤ **Rentrée scolaire**

Madame Émilie BOCQUIER évoque quelques points :

- 294 élèves ont repris le chemin de l'école, toujours dans le respect des protocoles sanitaires mais dans une ambiance sereine et détendue.

- Nous accueillons Madame Chrystelle MARIE, nouvelle directrice de l'école « Arc en Ciel ». Ayant déjà enseigné dans notre école, l'équipe, les familles et les enfants la connaissent déjà.

- Cette année encore le recrutement de nouveaux parents pour faire partie du bureau de l'APEEP a été difficile. Nous savons l'importance que l'APEEP a pour la vie de l'école et soutenons ses activités. Nous remercions Madame Angélique NAULLEAU et Monsieur Didier BARON qui ont été nommés respectivement secrétaire/trésorière et président pour leur implication. Plusieurs parents se sont ensuite inscrits comme membres actifs auprès de l'association.

- Les réunions pour la construction du restaurant scolaire reprennent afin de lancer la 2^{ème} phase du pôle scolaire. Un comité de pilotage vient d'être créé, regroupant le comité de cantine, les directions des écoles, les parents d'élèves et la municipalité. Des visites sont prévues courant octobre suivies de plusieurs rencontres pour espérer une ouverture fin 2022.

➤ Chats errants - Association « 1000 Moustaches »

Monsieur le Maire nous présente cette nouvelle association créée en 2020 dont le siège social se trouve à Treillières (44). Leurs missions principales sont :

- récupérer les animaux abandonnés et les placer en famille d'accueil le temps de leur trouver une famille d'adoption,
- administrer les soins vétérinaires nécessaires,
- sensibiliser le public au bien-être animal,
- sensibiliser le public à l'impact environnemental des animaux domestiques,
- sensibiliser le public aux maladies contagieuses animales et éviter leur propagation.

Une convention sera rédigée avec la clinique et l'association 30 Millions d'Amis dans le but de bénéficier d'une prise en charge des coûts de stérilisation.

La municipalité s'engage alors à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur. La Fondation 30 Millions d'Amis prend en charge les frais de stérilisation et de tatouage des chats errants à hauteur de 80 € pour une femelle et 60 € pour un mâle.

Le Conseil Municipal approuve ce projet.

↳ QUESTIONS DIVERSES

➤ Supérette

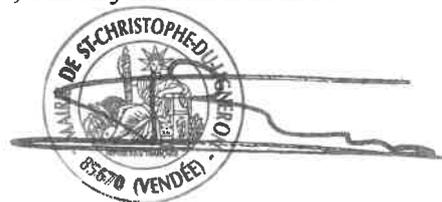
Monsieur Olivier QUAIREAU demande des nouvelles de la future supérette.

Monsieur le Maire répond que nous devrions recevoir les plans très prochainement en vue de la construction d'un Carrefour Express et que par la suite un permis de construire sera déposé.

Compte tenu des délais incompressibles et des travaux d'aménagement du parking, Monsieur Jean-Claude BIRON estime une ouverture possible au second semestre.

Séance levée à 23 h 32.

Pour extrait, Affiché le 22 Septembre 2020
Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 5 Octobre 2020 à 20 h.